



Feuillet 2024 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	35
Suppléants avec vote	0
Pouvoirs	4
Nombre de votants	39
Date de la convocation	22/01/2024
Certifié exécutoire le	01/02/2024
Date d'affichage	01/02/2024
Envoyé en préfecture le	01/02/2024

Le vingt-neuf janvier deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, BOURDARIAS Sophie, BOURROUX François, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX

Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIIS Daniel, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, LE MEUR Marion, MEUNIER Colette, PETIT Christophe, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean-Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : DELAUNAY Jean-Paul, ENSERGUEIX J. François, GAGE Pascal, LONGUET J. François, VERGNE Patrick.

EXCUSES : CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), LELIEVRE Carla (donne procuration à JANICOT Véronique), PEYRAMAURE Pierre (donne procuration à PETIT Christophe), SAVIGNAC Sylvie (donne procuration à Gérard COIGNAC).

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

2-2024 : Motion pour un soutien au monde agricole.

Le conseil dénonce la crise profonde dans lequel se trouve le monde agricole (revenus indignes, faillites, taxes, concurrence déloyale, sentiment de mépris, suicides, normes inapplicables...).

Les mesures annoncées par le premier ministre pour répondre à son appel au secours sont jugées dérisoires au regard de la situation très dégradée du monde paysan.

Ainsi, après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à 39 voix pour, 0 abstention et 0 contre :

- Soutient la mobilisation de nos agriculteurs et appellent les citoyens à en faire de-même.

Fait à Treignac, le 01/02/2024
Le Président, Philippe JENTY

